



SOS-NUISANCES

Communiqué de presse

25-04-2023

À la suite de la première réunion publique d'information, qui s'est tenue le 10 mars 2023 à la salle des fêtes d'Oberhergheim et au cours de laquelle Monsieur François RINALDI a présenté son projet de MOTOR-PARK, l'association intercommunale SOS-NUISANCES a repris son activité.

Ce projet, dont le démarrage est prévu en juin 2023, consiste en la création d'un parc d'attractions aux abords directs du circuit de l'Anneau du Rhin. Dès cette année, de très nombreux manèges forains (30 selon la présentation de Monsieur RINALDI) seront opérationnels, et il y aura également des parcours d'engins motorisés en zone forestière. Les animations sont prévues pour fonctionner 7 jours sur 7, du lundi au dimanche, de 10 h à 22 h avec restauration au-delà de 22 h. Pas moins de 2 000 personnes sont attendues quotidiennement, soit une augmentation potentielle de 1 000 véhicules par jour, qui traverseront nos villages à l'aller et au retour.

Les informations données par Monsieur François RINALDI permettent de comprendre que, compte-tenu des travaux nécessaires à l'aménagement de ce parc, de sa situation géographique, de la fréquentation attendue, des horaires d'ouverture..., la pollution de l'air, du sol et de la nature en général, le bruit, les problématiques liées à la sécurité et à l'augmentation de la circulation motorisée dans nos villages, représentent une nuisance directe et auront des impacts irréversibles.

Une partie du parc empiète sur une zone naturelle classée zone ZNIEFF, zone N du PLUI. De plus, la partie dédiée aux activités foraines est prévue sur la zone inondable du PPRI et sera proche de Natura 2000. Cette fête foraine sera ouverte, sans contrôle d'accès, et les visiteurs pourront déambuler librement dans la zone Natura 2000, qui est totalement inadaptée à l'accueil d'un grand nombre de personnes. Les risques inhérents à cette activité de loisir forain sont la dégradation du milieu naturel, la pollution par des déchets de toutes sortes, sans oublier les risques d'incendies de forêt.

A la suite de notre intervention, de nombreux maires des communes riveraines, conscients du fait que notre bien-être sera à nouveau bafoué, sont opposés à ce projet destructeur, nuisible et d'un autre âge ! Nous avons informé les riverains par tracts et ouvert une pétition qui, à ce jour, compte plus de 2 000 signatures. Le rejet du projet par les habitants doit être pris en compte !

Le discours de Monsieur François RINALDI se veut apaisant (pas de nuisances, création d'emplois, sensibilité à l'environnement...), mais les riverains n'ont pas oublié les accords et les promesses qui avaient été faites lors de l'enquête publique qui avait précédé la création de l'Anneau du Rhin (pas de motos, pas de compétitions...). Force est de constater que la réalité est toute autre.

Notre lettre d'alerte et nos demandes de rendez-vous auprès de Monsieur Louis LAUGIER, préfet du Haut-Rhin, sont restées lettres mortes. Le député de notre circonscription, Monsieur Raphaël SCHELLENBERGER, n'a pas donné suite à notre demande de rencontre.

Nous demandons que notre préfet tienne compte du choix de la population et des maires riverains, qu'il applique les directives du gouvernement concernant la protection de l'environnement et la non-prolifération du mitage de nos terres agricoles. Le devoir d'un haut fonctionnaire de l'état est de préserver l'égalité des citoyens et de ne pas être juge et partie (nemo iudex in causa sua).

25.04.2023